

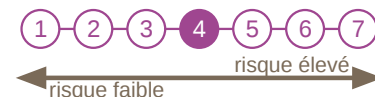
UFF EPARGNE EURO VALEUR

Actions de pays de la zone Euro

Objectif de gestion du fonds maître Uff Euro Valeur (Part M)

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières des économies et des marchés d'actions des pays de la zone euro en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices.

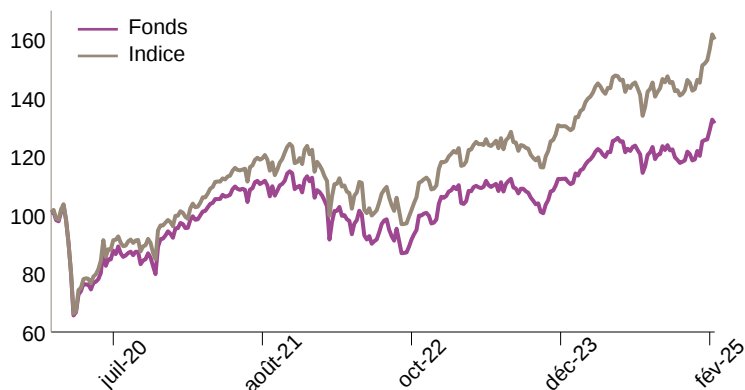
Profil de risque



Chiffres clés au 25/02/2025

Valeur liquidative	304.18 €
Actif net du fonds	34.60 M€
Actif net du maître	410.37 M€

Evolution de la performance



L'indice de référence est l'Euro Stoxx® Large.

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	4.55%	5.41%	-0.86%
YTD	10.37%	11.87%	-1.50%
3 mois	11.12%	13.16%	-2.03%
6 mois	8.16%	11.83%	-3.67%
1 an	11.99%	15.47%	-3.47%
3 ans	25.15%	41.33%	-16.18%
5 ans	33.61%	62.81%	-29.20%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	12.53%	Ratio de Sharpe	0.67
Volatilité de l'indice	12.55%	Ratio d'information	-1.59
Tracking Error	2.18%	Beta	0.98

Principaux mouvements du fonds maître

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Deutsche Telekom Ag-	Lvmh Moet Hennessy
Thales Sa	Akzo Nobel N.V.
Nokia Oyj	Air Liquide Sa
Renault Sa	Heidelbergcement Ag
Universal Music Grou	Societe Generale Sa

Principales contributions du fonds maître

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Societe Generale Sa	0.66%	Asml Holding Nv	-0.35%
Banco Santander Sa	0.54%	Prysmian Spa	-0.16%
Unicredit Spa	0.35%	Capgemini Se	-0.15%
Siemens Ag-Reg	0.31%	Schneider Electric S	-0.15%
Anheuser-Busch Inbev	0.25%	Wolters Kluwer Nv	-0.14%
Total	2.13%	Total	-0.95%

10 principales positions du fonds maître

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	5.56%	Technologies
Sap Se	5.41%	Technologies
Siemens Ag-Reg	3.91%	Industrie
Sanofi	3.32%	Santé
Lvmh Moet Hennessy L	3.01%	Consommation discrétionnaire
Schneider Electric S	2.96%	Industrie
Societe Generale Sa	2.93%	Finance
Unicredit Spa	2.84%	Finance
Allianz Se-Reg	2.73%	Finance
Banco Santander Sa	2.61%	Finance
Total	35.27%	

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	990000083449	Fréquence de valorisation :	Hebdomadaire
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	14/03/2003	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	1.55%
Centralisation :	12:00	Frais de gestion indirect (max) :	0.91%
Classification SFDR	Article 8	Commission de surperformance :	Néant

Gérant financier du fonds maître

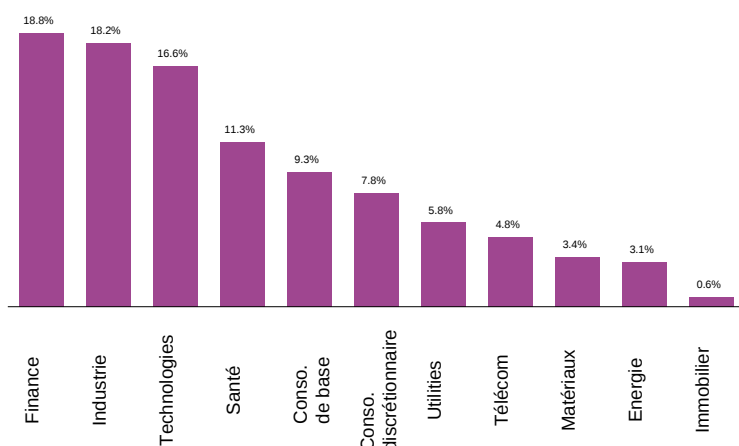


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Actions de pays de la zone Euro

Répartition par secteurs de la poche actions du fonds maître



Répartition par pays du fonds maître



Historique des performances

		janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025	Fonds	5.57%	4.55%											10.37%
	Indice	6.13%	5.41%											11.87%
2024	Fonds	1.63%	2.68%	3.74%	-0.08%	3.96%	-2.95%	-1.53%	0.55%	-0.52%	1.35%	-3.46%	0.68%	5.89%
	Indice	2.39%	3.86%	3.83%	-0.29%	2.81%	-2.20%	-2.21%	1.44%	0.16%	1.51%	-2.80%	1.15%	9.76%
2023	Fonds	9.39%	2.16%	-3.74%	4.99%	0.22%	-1.85%	3.18%	-2.35%	-2.81%	-5.04%	7.71%	3.72%	15.41%
	Indice	8.67%	2.38%	-2.47%	5.70%	-0.57%	-1.18%	2.96%	-2.03%	-2.70%	-3.57%	8.07%	3.73%	19.56%
2022	Fonds	-5.50%	-0.90%	-3.36%	-2.85%	2.97%	-8.54%	1.37%	-1.36%	-6.33%	7.43%	7.62%	-3.09%	-13.11%
	Indice	-6.20%	-1.36%	-2.25%	-2.46%	3.10%	-8.09%	1.93%	-0.86%	-6.32%	7.27%	8.01%	-2.85%	-10.92%
2021	Fonds	0.12%	2.98%	4.29%	2.78%	0.98%	1.98%	0.08%	2.22%	-1.13%	0.73%	-1.62%	2.97%	17.46%
	Indice	-0.33%	3.30%	4.54%	3.86%	1.22%	2.17%	0.98%	2.57%	-1.13%	0.95%	-1.18%	3.94%	22.73%
2020	Fonds	-1.65%	0.08%	-26.00%	4.82%	2.36%	8.63%	2.42%	0.70%	-3.45%	-2.27%	11.40%	3.79%	-4.47%
	Indice	-0.97%	-0.48%	-24.38%	5.16%	4.20%	8.22%	2.65%	1.23%	-2.53%	-2.49%	10.74%	3.43%	-0.02%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont vécu un mois de février volatil dans un contexte de tensions géopolitiques accrues et de menaces de guerres commerciales entre les Etats-Unis et le reste du monde. Dans cet environnement incertain, la Bourse américaine a flanché lors de la deuxième quinzaine en raison notamment de l'accès de faiblesse des valeurs technologiques. Les investisseurs s'inquiètent de l'impact sur la première économie du monde des prochains droits de douanes annoncés par le président américain Donald Trump. Les Bourses européennes ont tiré leur épingle du jeu. Les principaux contributeurs ont été le secteur bancaire après d'excellents résultats accompagnés de rachats d'actions ainsi que la construction et matériaux qui a profité de l'anticipation de la fin de la guerre en Ukraine et des besoins de reconstruction. Les valeurs de la défense ont été également recherchées alors que l'Europe a annoncé son réarmement face à la nouvelle entente Washington-Moscou et à la menace de Donald Trump de ne plus protéger le Vieux Continent. En revanche, la technologie a pesé ainsi que les valeurs exposées aux data centers ou aux éventuels droits de douane américains.

Dans un marché en hausse de 3,6%, le fonds a enregistré une performance légèrement inférieure à 3%. On notera les contributions négatives de Rheinmetall et Prosus (titres non détenus), la surpondération dans le secteur de la santé qui affiche une sous-performance relative sur le mois ainsi que la sous-performance de Prysmian. Au cours du mois, nous avons investi dans le secteur de la défense (Thales) et initié de nouvelles positions en Deutsche Telekom, Nokia, UMG et Renault. Face à ces achats, nous avons cédé les titres Akzo Nobel et allégé un certain nombre de positions (LVMH, Sanofi, Société Générale, Essilor, Danone, Fresenius, Kerry).

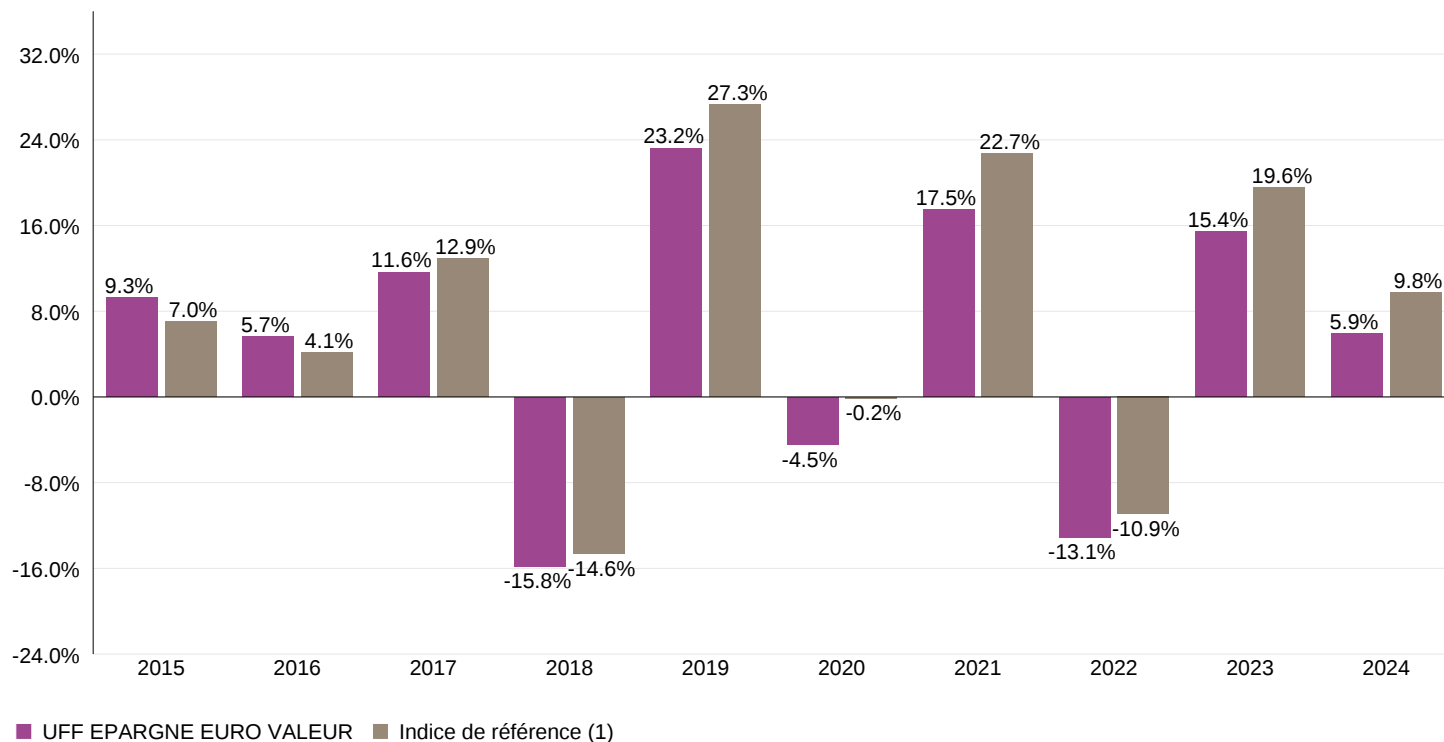
Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) L'indice de référence est l'Euro Stoxx® Large.

Date de création : 14/03/2003

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable

Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
Gouvernance	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
Gouvernance	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG : Best in Class

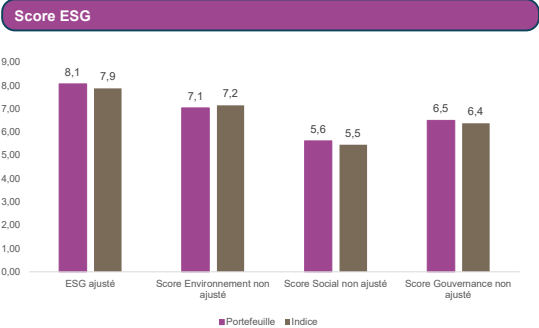
Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

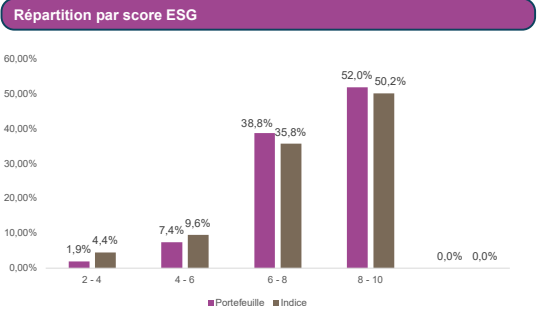
EURO STOXX® Large (dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

Portefeuille 100,0%
* en pourcentage de l'actif net, hors liquidités



Source : BRS & MSCI au 31/12/2024



Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

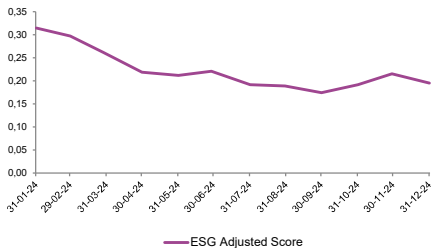
Top 10 émetteurs : score ESG		
Nom	Poids dans le portefeuille en %	Score ESG ajusté
ASML HOLDING NV	6,20%	10,0
SAP SE	5,18%	10,0
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,44%	10,0
MERCK KGAA	1,38%	10,0
DANONE SA	1,38%	10,0
INFINEON TECHNOLOGIES AG	1,32%	10,0
DASSAULT SYSTEMES	0,97%	10,0
KERRY GROUP PLC	0,93%	10,0
WOLTERS KLUWER NV	0,89%	10,0
TECHNIP ENERGIES NV	0,77%	10,0
Total	22,47%	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

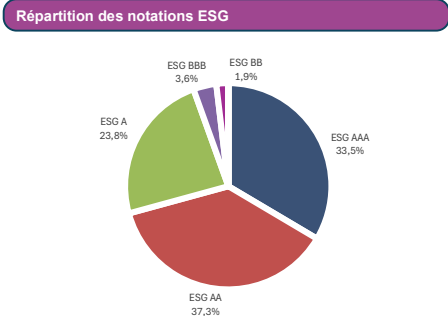
Intensité carbone *			
(en tonnes de CO2 par Million de dollars de revenus)			
31/12/2024	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	79,3	85,1	-5,8
* souverains compris			

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 31/12/2024



Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

Top 10 émetteurs : intensité carbone		
Nom	Poids dans le portefeuille en %	Intensité carbone
ASR NEDERLAND NV	0,00%	0,1
CAIXABANK SA	0,00%	0,2
ING GROEP NV	1,42%	0,2
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	1,35%	0,3
ARGENX SE	1,01%	0,5
EURAZEO SE	0,00%	0,5
BELFIUS BANQUE SA	0,00%	0,7
AXA SA	1,31%	0,7
AYVENS SA	0,00%	0,7
LA FRANCAISE DES JEUX SA	0,00%	0,9
Total	5,10%	

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024

30/09/2024	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	69,7	82,5	-12,7

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG : Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

EURO STOXX® Large (dividendes nets réinvestis)

Glossaire

Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Intensité carbone

L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Indicateurs d'impact

Intensité carbone : Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de dollars de chiffre d'affaire, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

Données au 31/12/2024

		Portefeuille	Couverture (% encours)	Indice	Couverture (% encours)
Environnement	Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de USD de chiffre d'affaires)	79,3	100,0%	85,1	100,0%
	Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective	62,2	71,2%	64,8	71,5%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	87,2	100,0%	86,8	100,0%
Droits humains	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU	100,0	97,9%	99,6	97,6%

Données au 29/12/2023

		Portefeuille	Couverture (% encours)	Indice	Couverture (% encours)
Environnement	Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de USD de chiffre d'affaires)	86,0	100,0%	96,9	100,0%
	Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective	61,9	78,1%	63,9	78,3%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	88,1	97,2%	86,4	97,7%
Droits humains	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU	100,0	97,4%	99,2	97,0%

Source : BRS & MSCI au 31/12/2024